

REPUBLICQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

-----&&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&&-----

DECRET N° 2014-617 DU 9 OCTOBRE 2014

portant nomination et promotion à titre
normal et militaire dans l'Ordre National
du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu la loi n°90 - 32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n°94 - 029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2009 - 051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n°2013 - 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013 - 390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre national du Bénin tenue du 08 avril au 10 juin 2014,



DECRETE

Article 1^{er}: Sont promus à titre normal et Militaire dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier, pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre le personnel militaire des Forces Armées Béninoise dont les noms suivent:

CABINET MILITAIRE

- Lieutenant-colonel IDJOUOLA Tétédé (Ch/ONB par décret n°2006-453 du 31/08/2006).

FORCES TERRESTRES

- Intendant Militaire de 2ème Classe ASSOGBA C. Alfred (Ch/ONB par décret n°2010-293 du 11/06/2010).

GENDARMERIE NATIONALE

- Lieutenant-colonel DANSOU Kossi Antoine (Ch/ONB par décret n°2004-511 du 14/09/2004).

Article 2: Sont nommés à titre normal et Militaire dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier, pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre :

FORCES TERRESTRES

- Intendant Militaire de 1ère Classe KODA Alidou ;
- Lieutenant-colonel KEREKOU Aimé Hervé Nato ;
- Lieutenant-colonel ALAO SALOU Abdouli Bariou Akin-Ola ;
- Capitaine TOMETY Vincent Ghislain.

FORCES NAVALES

- Capitaine de Corvette SIDI AMADOU Bio.

GENDARMERIE NATIONALE

- Chef d'Escadron ADJAHO Marcel ;
- Chef d'Escadron ADJIDOWE Akotchayé Parfait Albert ;
- Capitaine ODJO Abiodoun Patrick ;





➤ Adjudant-chef HOUNYE HOUNKPE Godonou Daniel.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le, 09 octobre 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
L'Ordre National du Bénin,

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB 20 – SGG 4 –
DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE 3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP –
ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 12